

Conseil d'école n° 1 – 17/11/2016

Le conseil débute à 18 heures.

étaient présents :

Mairie :

Messieurs Ferré, Calvez (adjoints)

Romain Lefeuvre (responsable des services techniques)

parents élus :

Mesdame Nohé, Simon, Le Tennier, Gendreau

Messieurs Nadeaud, Poirier

DDEN :

Mesdames Simon, Maligorne

enseignants :

Mesdames Masson, Mignen, Postec, Liva, Vermet, Coulm, Colin, Lemoine

Monsieur Godet (directeur)

étaient excusés :

Mme Vaillant (ien)

Messieurs Cribier, Jacquet

1 – Présentation des membres du conseil – résultats des élections.

Chaque participant se présente.

rôle du conseil d'école : le conseil d'école propose, donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école : horaires, règlement intérieur, cantine

Rappel : ce n'est pas un conseil de discipline (on n'aborde pas de cas particulier).

rôle DDEN : les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont nommés par l'Inspection Académique et participent aux conseils d'école en tant que conseillers/médiateurs.

La participation des parents aux élections est très bonne (presque 55 %). Les parents se sentent impliqués pour toutes les questions concernant l'école.

8 parents ont été élus.

2 – Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement concernant le règlement intérieur pour l'année 2016-2017.

Celui-ci est disponible sur le site de la commune, onglet « école ».

Le règlement intérieur est validé par le conseil d'école.

3 – Effectif et répartition

Cette année, l'école accueille 2 nouvelles enseignantes :

- Mme Lemoine Melgven en CE2
- Mme Colin Anne-Gwenn en CE1 et CM1

L'effectif en début d'année est :

PS	19 (15 PS2 + 4PS1) → 22 (15 PS2 + 7 PS1) en janvier
MS	17
GS	21
CP	25
CE1	23
CE2	20
CM1	23
CM2	20

soit un total de 168 enfants – 171 en janvier.

Rentrée 2017 :

L'Inspection Académique demande les prévisions pour la rentrée 2017.

Le directeur a demandé en ce sens une liste à jour à la mairie des enfants de Logonna nés en 2014 et 2015.

Résultat de la recherche :

- 9 PS2 présents sur la liste communiquée par la mairie. L'école a eu un contact avec une autre famille qui n'apparaît pas sur cette liste = +10 PS2
- Pour l'instant, 2 familles PS2 ont confirmé leur arrivée. M Calvez, adjoint aux affaires scolaires, évoque les difficultés pour contacter les familles et précise qu'un courrier sera envoyé par la mairie aux familles pour connaître leur intention.
- 10 PS1 (2015)nés en Mai ou avant.

On pourrait donc avoir à la rentrée 2017 :

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
9	17(7 + 10)	15	17	21	25	23	20	23	170

M Ferré, 1er adjoint, intervient en précisant que 7 lots sont en cours de construction à Goasven et il se renseignera pour connaître éventuellement la composition des familles. Il y a également 3 maisons en rénovation.

Suite à une remarque de Mme Simon, M Ferré répond que la mairie a déjà la volonté de promouvoir l'installation de nouveaux habitants. Mais la mairie fait attention à ne pas transformer le cadre de vie de Logonna-Daoulas en construisant trop d'immeubles par exemple.

4 – Sécurisation de l'école

- INCENDIE

L'alarme était en panne suite à un orage en début d'année. Le système a été réparé, avec une sirène plus forte.

M Lefeuvre, responsable technique, prévoit un 1er exercice la semaine prochaine.

Rappel des horaires à privilégier :

exercice incendie :

- 1er et 2ème trimestre vers 11h30-11h45 sauf le mardi
- 3ème vers 14h20 le jeudi (gestion des enfants de maternelle répartis en plusieurs lieux à ce moment là).

- PPMS – Plan Particulier de mise en Sureté

L'école a élaboré un PPMS pour organiser le confinement en cas de diffusion de matière toxique. Un volet intrusion a été ajouté depuis le début de l'année.

3 exercices « PPMS » seront à effectuer dans l'année.

Un des exercices a été réalisé le lundi 17 octobre en matinée et concernait un cas d'intrusion. Dans ce cas, il peut y avoir confinement ou évacuation.

Le scénario suivant a été suivi :

- Un adulte (le directeur) aperçoit un individu dans l'école, suspect.
- Il contacte par téléphone les classes de GS et CM1 (les seules classes à être joignables par téléphone).
- L'enseignante de GS prévient l'enseignante de la classe attenante (MS) qui elle-même prévient la collègue de PS.
- L'enseignante de CM1 actionne la sirène (air comprimé) par la fenêtre.
- les enfants sont confinés dans les classes jusqu'à la fin de l'alerte.
(éteindre les lumières, classes fermées à clé, enfants éloignés des fenêtres allongés au sol derrière les tables, ou fond de classe, maximum de mobilier devant les portes)

Résultat :

- l'alarme est inaudible pour 4 classes : GS/MS/CP/CE1. La sirène manquait sans doute de puissance (compression insuffisante). Un autre essai sera effectué.
- l'alarme est audible pour 4 classes : PS (présente en salle motricité) + CE2/CM1 et CM2
- il faudrait pouvoir fermer les portes des classes à clé.

M Ferré fait remarquer que les préconisations (évacuation ou confinement) ne sont pas clairement définies par la Police Nationale et l'Education Nationale.

La fuite n'est-elle pas plutôt à privilégier ?

La discussion s'engage entre les membres du conseil.

En effet, comment s'enfuir si les portes sont fermées de l'intérieur ? Il faudrait un système particulier autorisant l'ouverture par un adulte ou un grand enfant car il peut y avoir d'abord confinement puis évacuation.

Ne pas oublier d'avertir tout de suite la gendarmerie pour détourner l'intrus de ses intentions initiales.

Un autre débat s'engage concernant la fermeture de l'école sur le temps scolaire : lors de sa venue pour la visite de sécurité, le gendarme présent avait préconisé la fermeture de l'école sur le temps scolaire. M Ferré émet des réserves : comment gérer les ouvertures/fermetures ?

Après discussions et échanges, il est décidé ceci :

- À 9h, le portail d'accès place de la mairie sera fermé. Les entrées-sorties se feront ensuite sur l'entrée principale, côté Kejadenn.
- Un dispositif d'alerte sera mis en place pour signaler la présence d'une personne au portail. Eventuellement, un code spécial sera attribué pour les personnes autorisées.
- Un dispositif d'évacuation rapide sera disposé sur le portail, place du marché.

Un temps de réflexion sera nécessaire pour apporter une solution fiable en cas de fermeture de l'école.

5 – Travaux /aménagements

- Travaux

Dans le cadre du projet d'école, des conseils d'élèves ont été mis en place dans les classes élémentaires. Les élèves ont fait part de plusieurs demandes ou souhaits à leurs enseignants.

Les élèves demandent s'il est possible :

- de mettre de l'eau chaude dans les toilettes (« c'est trop gelé en hiver »)
- de placer des lumières indépendantes entre les toilettes des filles et des garçons
- de réparer les toilettes garçons qui sentent mauvais
- de penser à un espace calme sur le temps de midi (beaucoup de bruit dans le restaurant scolaire et les couloirs par temps de pluie (ce problème a déjà été abordé en conseil d'école

l'année dernière : espace de détente sur le temps de midi pour que les enfants soient au calme)

Les membres du conseil d'école trouvent la démarche intéressante.

Pour les représentants de la mairie, toutes les demandes ne sont pas forcément réalisables : la création d'un point d'eau chaude dans les toilettes peut entraîner du gaspillage.

M Nadeaud pense au contraire que l'eau chaude est liée à l'hygiène corporelle et n'est pas un luxe pour se laver les mains à l'école. C'est l'occasion également de sensibiliser les enfants au gaspillage.

Le directeur évoque l'idée d'un courrier envoyé en mairie par les enfants pour expliquer leurs demandes. M Ferré est très favorable à ce fonctionnement et serait prêt à leur répondre ou à recevoir les enfants.

Plusieurs demandes de travaux sont en cours de réalisation sur l'école (une quinzaine à ce jour). M Ferré remercie les enseignants et le personnel communal pour le respect des procédures de signalement des dysfonctionnements (tableau renseigné en mairie).

Aménagements

Acquisition de matériel

3 video-projecteurs et un ordinateur portable (classe MS) ont été commandés et installés par les services techniques. Il manque quelques câbles pour une utilisation optimale.

Dorénavant, toutes les classes (sauf PS) sont équipées de vidéo-projecteur.

Les enseignants remercient la mairie pour ces équipements et leurs installations.

Renouvellement du réseau informatique

Le matériel informatique est vieillissant et de nombreux problèmes de connexion ne permettent pas la bonne utilisation de ce service avec les élèves. La demande de renouvellement du réseau a souvent été abordée en conseil d'école.

Cette année, la mairie a décidé de renouveler entièrement le réseau (livebox Pro – 50 à 100 Méga + nouveau serveur + routeur) Les représentants de la mairie indiquent qu'ils attendent la livraison de la Livebox Pro pour entamer les travaux.

M Ferré annonce également l'achat de 6 ordinateurs portables 15 pouces pour l'école.

Le coût total est estimé à 5 000 €.

Les membres du conseil approuvent cette décision.

Eclairages en classe : économie, type de lumière ...

De nouveaux éclairages vont être testés en classe de CE1 cette année.

Nettoyage de la cour et des abords de l'école :

il est fait régulièrement par les services techniques pour limiter les risques de chutes (feuilles).

Pour information, M Ferré communique que depuis le début de l'année, les services techniques sont intervenus 62 fois à l'école.

Accès à la garderie :

Les ampoules ont été changées. L'éclairage devrait être suffisant maintenant.

La mairie a entrepris des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes présentant un handicap (mobilité réduite, cognitif, ...). Ces travaux concernent principalement les portes et l'accès aux WC.

Mme Liva signale une nouvelle fois des infiltrations d'eau dans la classe de Cm2, au niveau du tableau.

En CP, la classe est ventilée (ouverture des portes tôt le matin), suite à un taux de radon très légèrement au-dessus de la norme. La mairie refera des mesures en Décembre pour contrôler le taux.

Conseil d'école clos à 19 h 58.